



Conseil municipal du lundi 21 juin 2021 à 18h30 Salle du Conseil – Hôtel de Ville Procès-verbal

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 6 mai 2021
3. Saisonniers Ville
4. Délégué Association du Parc Rhénan
5. Concours Fleurissement
6. Subvention exceptionnelle
7. Création de poste
8. Divers

Le Maire ouvre la séance à 18h30 et procède à l'appel des membres du Conseil municipal.

Sont présents : BITTERWOLF Dominique, BORD Christophe, DUDENHOEFFER Hervé, FETSCH Jean-Michel, FRISON Virginie, GABRIEL Helena, HEMMERLE Marie, HOLDERITH-PALAU Sandrine, HUSSON Christiane, LATIF Nathalie, NUNES Nathalie, SAUM Joseph, STOLTZ Jean-Luc.

Sont absents : BURGER Thierry, FILALI Farida avec procuration à Virginie FRISON, KOENSGEN Pascal avec procuration à Jean-Luc STOLTZ, LERGENMULLER Tamara avec procuration à Christiane HUSSON, MODERY Daniel.

1. Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L 2541-6 du Code général des collectivités territoriales, il convient de désigner un secrétaire de séance. Le Maire propose de désigner Stéphanie FISCHER en qualité de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Stéphanie FISCHER en qualité de secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité par 16 voix pour dont 3 procurations.

2. Approbation du procès-verbal du 6 mai 2021

Le procès-verbal de la séance du 6 mai 2021 est soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la séance du 6 mai 2021.

Adopté à l'unanimité par 16 voix pour dont 3 procurations.

3. Saisonniers Ville

Il appartient, conformément à la loi du 26 janvier 1984, au Conseil municipal de créer les emplois de la collectivité.

Il est proposé au Conseil municipal de fixer à 12 le nombre de saisonniers qui travailleront au courant de l'été au sein des services techniques municipaux.

Ils seront recrutés sous contrat de 35 heures hebdomadaires sur une durée de 3 semaines, et rémunérés au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique territorial.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021 de la Ville.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la création de ces postes de saisonniers.

Adopté à l'unanimité par 16 voix pour dont 3 procurations.

4. Délégué Association du Parc Rhéna

Par délibération du 9 juin 2020, Jean-Luc STOLTZ et Joseph SAUM ont été nommés délégués titulaires de l'association du Parc Rhéna.

Il est proposé de remplacer Jean-Luc STOLTZ par Christiane HUSSON.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le remplacement de Jean-Luc Stoltz par Christiane Husson comme délégué à l'Association du Parc Rhéna.

Adopté à l'unanimité par 16 voix pour dont 3 procurations.

5. Concours Fleurissement

Dans le cadre du concours de fleurissement, une nouvelle grille de récompenses des lauréats est soumise à l'approbation du Conseil municipal.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT			
réf: délibération du conseil municipal du 22 septembre 2008			
A Maisons avec décor floral et jardin visible de la rue			
PRIX	POINTS	VALEUR	PROPOSITION
prix d'excellence	18 - 20	120 €	140 €
prix d'honneur	16 - 17,9	100 €	110 €
1° prix	14 - 15,9	60 €	70 €
2° prix	12 - 13,9	30 €	40 €
3° prix	10 - 11,9	15 €	20 €
B Cour fleurie et Maison avec possibilité limitée			
PRIX	POINTS	VALEUR	PROPOSITION
prix d'excellence	18 - 20	110 €	120 €
prix d'honneur	16 - 17,9	80 €	90 €
1° prix	14 - 15,9	50 €	60 €
2° prix	12 - 13,9	25 €	30 €
3° prix	10 - 11,9	15 €	20 €
C Cour ou jardin fleuri visible de la rue			
PRIX	POINTS	VALEUR	PROPOSITION
prix d'excellence	18 - 20	80 €	Catégorie supprimée et rattachée
prix d'honneur	16 - 17,9	60 €	à la catégorie B
1° prix	14 - 15,9	50 €	
2° prix	12 - 13,9	20 €	
3° prix	10 - 11,9	10 €	
C Restaurants - Commerces			
PRIX	POINTS	VALEUR	PROPOSITION
prix d'excellence	18 - 20	100 €	100 €
prix d'honneur	16 - 17,9	80 €	80 €
1° prix	14 - 15,9	50 €	50 €
2° prix	12 - 13,9	20 €	20 €
3° prix	10 - 11,9	15 €	
D Bâtiments Collectifs			
PRIX	POINTS	VALEUR	PROPOSITION
prix d'honneur	14 - 17	30 €	40 €
1° prix	12 - 13,9	15 €	20 €
2° prix	9 - 11,9	10 €	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la grille de récompenses des lauréats du concours de fleurissement.

Adopté à l'unanimité par 16 voix pour dont 3 procurations.

6. Subvention exceptionnelle

Le 26 juin 2021, l'ASL organise une journée « Porte Ouverte » au stade. Ce projet est précédé de cycles de rugby dans les communes de Munchhausen, Mothorn, Niederlauterbach, Scheibenhard, Néewiller et Lauterbourg. L'objectif est de faire connaître ce sport au plus grand nombre pour augmenter les effectifs de l'école de rugby, mais aussi de recruter de nouveaux bénévoles. Cette journée sera rythmée par des ateliers et des tournois.

Un budget prévisionnel de 1666€ a été transmis par le club, comprenant notamment un volet communication/assurance pour 688 € et un budget matériel/alimentation pour 978 €.

Il est proposé d'attribuer à l'ASL Rugby une subvention exceptionnelle de 500 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 500 € à l'ASL Rugby pour l'organisation d'une journée Porte Ouverte.

Adopté à l'unanimité par 16 voix pour dont 3 procurations.

7. Création de poste

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de recruter. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

un agent en charge de l'accueil de la mairie et de la gestion des titres sécurisés, le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet à compter du 11 juillet 2021. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la création de ce poste.

Adopté à l'unanimité par 16 voix pour dont 3 procurations.

8. Divers

Monsieur le Maire clôture la séance à 19h.

Suivent les signatures :

BITTERWOLF Dominique		HOLDERITH-PALAU Sandrine	
BORD Christophe		HUSSON Christiane	
BURGER Thierry	<i>Excusé</i>	KOENSGEN Pascal	<i>Procuration à Jean-Luc STOLTZ</i>
DUDENHOEFFER Hervé		LATIF Nathalie	
FETSCH Jean-Michel		LERGENMULLER Tamara	<i>Procuration à Christiane HUSSON</i>

FILALI Farida	<i>Procuration à Virginie FRISON</i>	MODERY Daniel	<i>Excusé</i>
FRISON Virginie		NUNES Nathalie	
GABRIEL Hélène		SAUM Joseph	
HEMMERLE Marie		STOLTZ Jean-Luc	